

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28486**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention Science politique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Sorbonne - Paris 1	Président de l'université de Paris I

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- **Parcours Affaires publiques**

Dominante Administration du politique (FI et FC)

Les diplômés sont aptes à

Gérer les relations avec des interlocuteurs institutionnels (administrations centrales ou déconcentrées, ministères, assemblées parlementaires, etc.), les électeurs, des groupements (partis, syndicats, associations), les médias

Donner des conseils politiques et juridiques auprès d'élu, Etre le porte-parole d'un élu

Produire des notes, des courriers, des amendements, des discours, des articles

Elaborer des textes législatifs (amendements, questions écrites et orales, propositions de loi)

Effectuer une veille publique et politique (législative, technique, sociale, politique, stratégique au plan national et européen)

Diriger le cabinet d'un exécutif local

Capacités attestées

- **Parcours Affaires publiques**

Dominante Administration du politique (FI et FC)

Les diplômés sont capables de :

Connaitre le cadre institutionnel du métier politique, au plan local, national et européen ; l'environnement politique et social de la vie publique ; techniques de la communication publique ; les règles des finances publiques, au plan national et local ; la procédure législative ; Maîtriser des circuits administratifs et financiers des politiques publiques locales, nationales et européennes.

Maîtriser les enjeux politiques et l'environnement juridique de la démocratie participative ;

Concevoir la stratégie d'une organisation (collectivité locale, entreprise, association...) en matière de concertation avec les habitants ;

Animer un dispositif participatif (organiser la discussion, mobiliser différentes techniques projectives, rédiger une synthèse des débats...);

Maîtriser opérationnellement les différentes techniques de discussion liée à la participation citoyenne (négociation, médiation, résolution alternative de conflits, délibération ...);

Concevoir un dispositif de concertation à l'aide des NTIC ; être capable de réaliser une étude de contexte à destination d'un maître d'ouvrage ;

Rédiger un cahier des charges pour une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine de la concertation ;

Répondre à un appel d'offres dans le domaine de la concertation ; organiser un événement participatif (communication, logistique...)

Connaitre les compétences de chacune des institutions locales afin d'être en mesure de concevoir des stratégies de communication efficaces ;

Maîtriser les enjeux et les outils de la communication publique et politique ; réaliser et répondre à des appels d'offre de communication publique

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Institutions politiques locales, nationales, européennes ; Entreprises nationales et européennes ; Collectivités locales (Municipalités, conseils généraux, conseils régionaux, intercommunalités...) ; Ministères ; Chambres consulaires ; Entreprises maître d'ouvrage ; Cabinet de consultants

Parcours Administration du politique :

Collaborateur de parlementaire français ou européen

Collaborateurs d'exécutifs locaux (maires, présidents de conseils généraux et régionaux)

Collaborateurs de membres du gouvernement (cabinets ministériels) ou du président de la République

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :**Parcours Affaires publiques****Dominante Administration du Politique (Formation Initiale)****Semestre 1**

UE 1 /28 ECTS : Gouvernance démocratique (3 ECTS) ; Marchés publics (3 ECTS) ; Gouvernance des territoires (2ECTS); Fonctionnement des pouvoirs publics constitutionnels (2ECTS); Procédure parlementaire (2ECTS); Finances publiques(2ECTS); Organisation territoriale de l'Etat et compétences des collectivités locales (2ECTS); Construire et analyser le budget d'une collectivité locale (2ECTS); Droit électoral et financement de la vie politique (2ECTS); Les relations administration / élus (2ECTS); Stratégie de la communication politique et publique (2ECTS); Communication numérique (2ECTS); Analyse politique (2ECTS);

UE 2 /2 ECTS : Les métiers de l'action publique territoriale (séminaire de professionnalisation) ; Ethique et déontologie de l'action publique ; Ethique et déontologie des relations professionnelles

Semestre 2

Stage de 6 mois ou mémoire de Recherche (30 ECTS)

Dominante Administration du Politique (Formation continue)**Semestre 1**

UE 1 - Compétences et fonctionnement des institutions nationales, locales et européennes / 15 ECTS : Fonctionnement des pouvoirs publics constitutionnels ; Compétences et fonctionnement des collectivités territoriales ; Institutions européennes

UE 2 - Droit et sociologie de l'action publique (I) / 15 ECTS : Finances publiques (3 ECTS); Opinion et élections (3 ECTS); Nouvelles formes d'action collective (3 ECTS); Décision publique (3 ECTS); Droit électoral (3 ECTS)

Semestre 2

UE 1 - Droit et sociologie de l'action publique (II) /15 ECTS : Financement européen de projets (3 ECTS) ; Politiques publiques territoriales (3 ECTS); Techniques de communication (3 ECTS); Lobbying (3 ECTS); Actualité du droit constitutionnel (3 ECTS);

UE 4 - Mémoire de recherche action /15 ECTS : Séminaire méthodologique et tutorat des mémoires (15 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par expérience dispositif VAE	X	Jury de VAE formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté d'accréditation 22 mars 2016

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002, jo du 27 avril 2002 (Réforme LMD création des masters)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R. 613-33 à R. 613-37

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://orive.univ-paris1.fr>

Autres sources d'information :

[Université Paris1 Panthéon Sorbonne](http://www.univ-paris1.fr)

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris (75) [12 place du Panthéon 75005 PARIS]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31506